

INTERREG – ALCOTRA FRANCE ITALIE 2021 - 2027

Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière

« Répondre aux défis environnementaux, redynamiser les systèmes économiques et sociaux transfrontaliers et dépasser les principaux obstacles transfrontaliers, grâce à une coopération locale, intégrée et inclusive »

ALCOTRA couvre la frontière alpine entre la France et l'Italie et inclut 5 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Val d'Aoste et 3 provinces du Piémont et de Ligurie.

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de 80%.

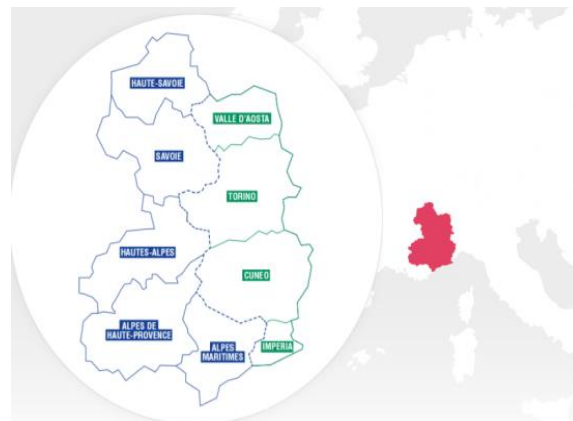
Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA

SEPTEMBRE 2025



Budget total

182,3 millions €

228 millions €

LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION

	1- INNOVATION ET RECHERCHE	- Investissements et activités de R&D - Usages et services numériques	36,4 M€	20%
	2- ENVIRONNEMENT	- Adaptation au changement climatique et prévention des risques - Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux) - Énergies renouvelables - Mobilité urbaine et multimodale	63,8 M€	35%
	4- INCLUSION SOCIALE	- Éducation et formation - Infrastructures et équipements de santé, accès aux soins - Développement économique (culture, tourisme), inclusion et innovation sociale	38,3 M€	21%
	5- APPROCHE TERRITORIALE	Stratégies territoriales intégrées	36,5 M€	20%
	6- GOUVERNANCE	Améliorer la gouvernance de la coopération	7,3 M€	4%

Total UE * 182,3 M€

* Le total UE intègre 7% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

ALCOTRA – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme ALCOTRA finance des projets de coopération réunissant à minima un bénéficiaire français et un bénéficiaire italien situés en priorité sur les 5 départements français et 3 provinces italiennes et une région italienne autonome éligibles. Ces projets sont sélectionnés à la suite d'appels à projets par le comité de suivi du programme.

Plusieurs [types de projets](#) existent :

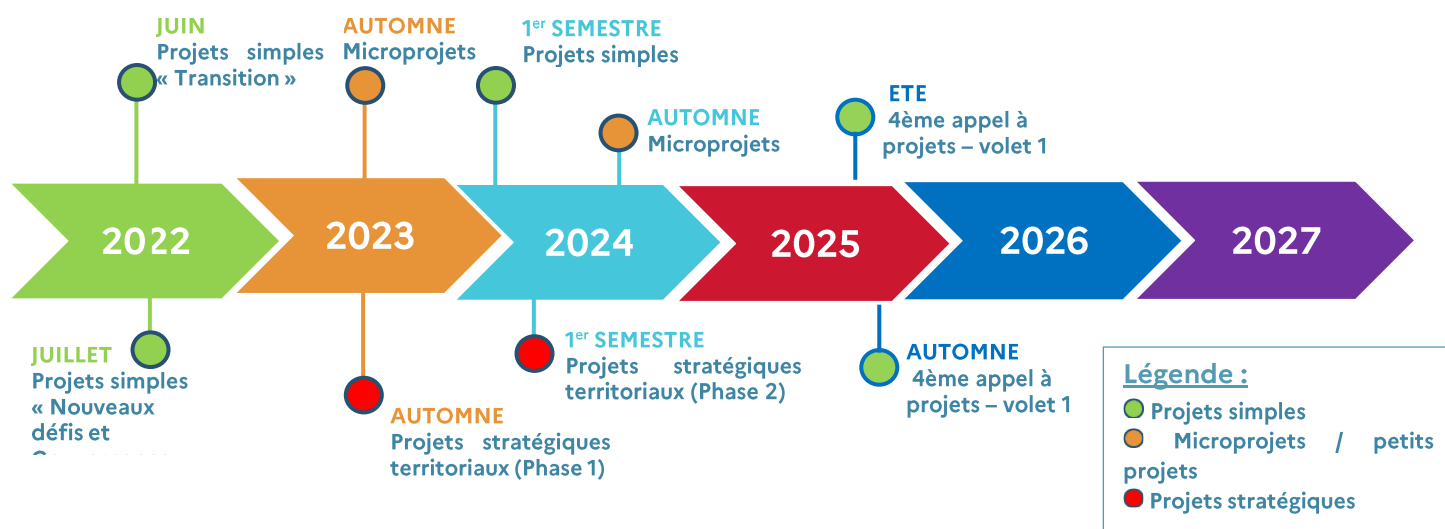
- **Les projets simples** : d'une durée de 36 mois maximum, portant sur une seule priorité parmi les thématiques 1, 2, 4 et 6, ils impliquent au moins un partenaire français et un partenaire italien.
- **Les microprojets** : projets de coopération transfrontalière de volume financier limité compris entre 25 000 et 75 000 €, ils visent notamment à impliquer de façon plus directe les citoyens autour de 4 thématiques (numérique, environnement, éducation – formation - bilinguisme, et culture - tourisme).
- **Les projets stratégiques territoriaux** : les Plans intégrés territoriaux (PITER+) sont constitués d'un ensemble de projets simples organisés autour de plusieurs thématiques dans le cadre d'un territoire transfrontalier spécifique. Seuls les territoires des PITER 2014 – 2020 peuvent se porter candidats. Chaque Plan intégré territorial (PITER+) se compose :
 - o D'une stratégie territoriale intégrée, multithématique, partenariale et couvrant un espace transfrontalier fonctionnel,
 - o D'un projet de coordination et de communication (PCC) visant à assurer la mise en œuvre du Plan dans ses dimensions opérationnelles, administratives, financières et de gouvernance territoriale transfrontalière,
 - o De 2 à 4 projets simples thématiques transfrontaliers.

Le dépôt de ces projets se fait en 2 phases.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est Autorité de Gestion du Programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Turin, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers.

En outre, ALCOTRA a créé le premier [Conseil de Jeunes transfrontalier](#) disposant d'une voix consultative au sein du Comité de Suivi du Programme et qui participe à la communication et à la promotion du programme notamment auprès des jeunes et des citoyens. Le Conseil des Jeunes (CDJ) a créé le label « ALCOTRA Jeunes », une distinction attribuée par le CDJ ALCOTRA aux projets les plus adaptés aux défis des nouvelles générations.

CALENDRIER DES APPELS À PROJETS



Deux appels à projets simples ont été lancés en 2022 :

- Un appel à projets « [Transition](#) » qui a permis de financer des projets du 4^{ème} appel à projets de la période 2014-2020 en ciblant les priorités 1, 2 et 4.

- Un appel à projets « [Nouveaux défis et gouvernance](#) », le volet Nouveau défis pour des projets ciblés sur les priorités 1, 2 et 4, et le volet Gouvernance pour dépasser les obstacles à la coopération transfrontalière (priorité 6).

Deux appels à projets ont été lancés en 2023 :

- Un appel à projets pour les « [Plans Intégrés TERritoriaux \(PITER+\) 2021-2027 – Phase 1](#) », qui s'inscrivent au sein de la Priorité 5 (OP5) du Programme « Tenir compte des spécificités de certaines aires du territoire pour mieux se préparer aux défis de la résilience ». 6 stratégies ont été approuvées par le Comité de suivi en avril 2024. 6 Projets de Coordination et de Communication (PCC) et 6 projets simples ont été sélectionnés pour 12,6 M€ FEDER.
- Le premier appel à « [Microprojets](#) », sur les thématiques de la numérisation et de l'environnement. 17 projets ont été sélectionnés pour un montant FEDER de 1 M€. Sur les projets déposés, 75 % des candidats sont de nature privée et 82 % des candidats sont nouveaux sur ALCOTRA : un véritable succès pour cette première expérience sur le Programme.

Deux appels à projets ont été lancés en 2024 :

- Un appel à projets pour les « [Plans Intégrés TERritoriaux \(PITER+\) 2021-2027 – Phase 2](#) », qui s'inscrivent au sein de l'OP5. Avec une dotation de 30,5 M€, l'appel à projets s'est clôturé le 03/12/2024. Pour l'OP5 ont été sélectionné au total 18 projets simples (6 en 2023 et 12 en 2024) pour 33,9 M€ FEDER.
- Un [troisième appel à projets](#) a été ouvert du 30/04/2024 au 30/01/2025. 28 projets ont été sélectionnés pour un montant FEDER de 34,1 M€.
- Le [deuxième appel à projets dédié aux Microprojets](#) a été ouvert du 09/12/2024 au 23/04/2025, avec une dotation de 1,5 M€ FEDER. 54 microprojets ont sollicité 3,1 M€ sur deux volets : Education, formation et bilinguisme ; Tourisme et culture. La sélection est prévue pour fin 2025.

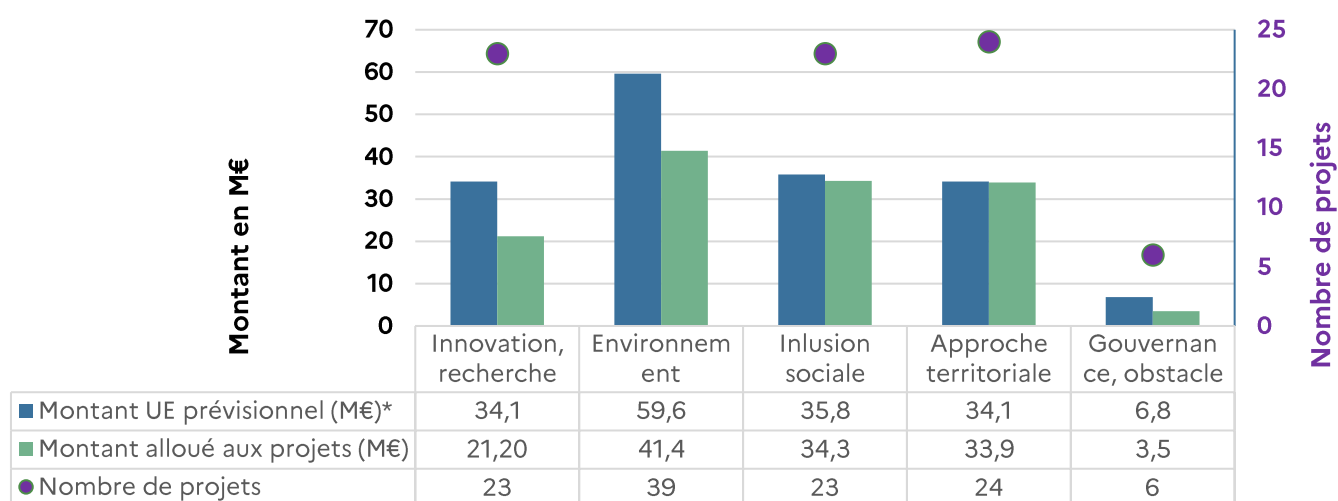
Un appel à projets a été lancé en 2025 :

- Le **4^{ème} appel à projets – Volet 1** est ouvert du 01/07/2025 au 31/10/2025, avec une dotation de 10 M€ FEDER. Cet appel à projets s'adresse à des **projets matures sur les OS** : Numérisation (OS 1.2) ; Développement des compétences et spécialisation intelligente (OS 1.4) ; Déploiement des énergies renouvelables (OS 2.2) ; Adaptation au changement climatique et prévention des risques (OS 2.4) ; Préservation de la biodiversité (OS 2.7) ; Mobilité urbaine multimodale durable (OS 2.8) ; Accès aux soins de santé et résilience des systèmes de santé (OS 4.5) ; Une meilleure gouvernance de la coopération (OS 6). La sélection est prévue pour fin 2025.

Pour plus d'informations sur les appels à projets ou sur comment candidater [cliquez ici](#)

ALCOTRA – POINT DE SITUATION

Le programme ALCOTRA a alloué 78,8 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 75 projets.



* Hors Assistance Technique

L'appel à projets « Transition » de 2022 a permis de sélectionner 11 projets pour une enveloppe de 11,3 M€ FEDER.

Le 2^{ème} appel « Nouveaux défis et Gouvernance » a permis de sélectionner 35 projets pour une enveloppe de 53,9 M€ FEDER.

Dans le cadre de l'OP5 :

- 6 stratégies territoriales intégrées ont été approuvées en avril 2024 dans le cadre de l'OP5.
- 6 Plans de Coordination et Communication (PCC) ont été sélectionnés pour un montant FEDER de 3,4 M€.
- 18 projets simples ont été sélectionnés pour un montant FEDER de 33,9 M€.
-

L'appel à projets dédié aux **microprojets** a permis de sélectionner 17 projets pour une enveloppe de 1 M€ FEDER.

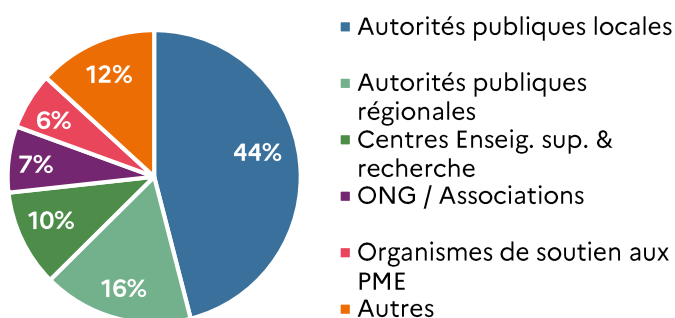
Le 3^{ème} appel à projets a été sélectionné en juin 2025 par le Comité de suivi. 28 projets ont été sélectionnés pour un montant FEDER de 34,1 M€.

Le **deuxième appel à projets dédié aux microprojets** est en cours d'instruction. Avec une dotation de l'appel de 1,5 M€ FEDER, 54 microprojets ont été déposés et 3,1 M€ ont été sollicités. La sélection est prévue pour fin 2025.

Le **4^{ème} appel à projets - Volet 1**, est ouvert du 1/07/2025 au 31/10/2025, avec une dotation de 10 M€. La sélection est prévue fin 2025.

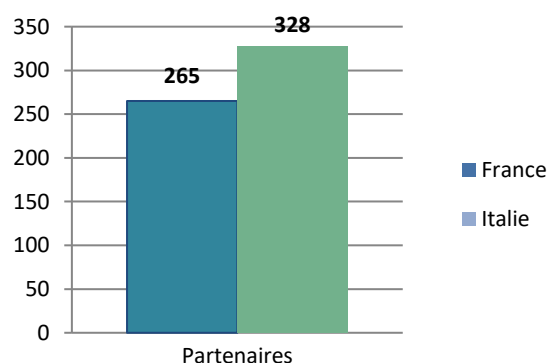
QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES



On retrouve dans la catégorie « autres » les acteurs réunissant moins de 5% des bénéficiaires. Il s'agit par ordre d'importance des agences sectorielles, autorités publiques nationales, établissements publics, entreprises, PME, les "Infrastructure et fournisseurs de services (publics)" et des centres d'enseignement scolaire et de formation.

ORIGINE DES PARTENAIRES



La participation des acteurs italiens et français a tendance à se rééquilibrer. Dans le troisième appel à projets la mobilisation du partenariat français s'est développée et on constate un meilleur équilibre de part et d'autre de la frontière, avec une participation à 45% des bénéficiaires français par rapport à 38% avec le premier appel à projets Transition.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme ALCOTRA : [cliquez ici](#)

Contact France : Sara.POUPART@auvergnerhonealpes.fr - veronique.veyrat@auvergnerhonealpes.fr

PROJET EMBLÉMATIQUE ALCOTRA

PARCOURS+	
Chef de file : Département de la Haute-Savoie (FR) Budget total : 7 124 993,80 € Subvention FEDER : 5 699 995,04 € Durée : du 02.09.2024 au 01.09.2028	Partenariat : - Département de la Haute-Savoie (FR) - Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (FR) - Région autonome de la Vallée d'Aoste (IT) - Fondazione Montagna Sicura (IT) - Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales (IT) - Agence régionale pour la protection de l'environnement (ARPA) de la Vallée d'Aoste (IT) - Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (FR) - Communauté de Communes Faucigny-Glières (FR) - Unité de Commune Valdôtaine Valdigne Mont-Blanc (IT) - Unité de Commune Valdôtaine Grand-Combin (IT) - Lycée linguistique de Courmayeur (IT) - Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (FR)
Objectif Spécifique : 5.2 - Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	
<u>Le Projet en quelques mots (résumé synthétique)</u> Parcours+ est un plan de coopération entre la Haute-Savoie et la Vallée d'Aoste, centré autour du massif du Mont-Blanc. Démarré en septembre 2024 dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA, il vise à renforcer la solidarité transfrontalière face aux enjeux du territoire. Il repose sur une stratégie commune à plusieurs projets autour de trois axes : - dynamiser l'économie locale et la vie culturelle, - mobiliser les jeunes et les habitants pour relever les défis du territoire, - adapter l'offre touristique et les pratiques face aux changements environnementaux pour une montagne résiliente toute l'année. Les actions visent à valoriser le patrimoine naturel et culturel, promouvoir un tourisme durable « quatre saisons », soutenir l'éducation citoyenne des jeunes, et renforcer la résilience face au changement climatique. Le projet réunit une forte coopération entre acteurs publics et privés des deux régions pour garantir une gouvernance partagée sur le long terme.	
<u>Le Projet en détail (principales activités et réalisations)</u> - Diagnostic territorial partagé pour identifier les défis locaux : tourisme saisonnier, biodiversité, patrimoine naturel et bâti. - Mise en réseau des acteurs (collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, chambres consulaires, ARPA, fondations) impliqués dans le projet - Projets simples coopératifs, chacun ciblant une thématique : adaptation écologique, culture/patrimoine, inclusion et innovation sociale - Communication inter-PIER+ (réunions, signature d'accords de coopération dès oct. 2024 et janv. 2025) pour renforcer la gouvernance transfrontalière	
<u>Les solutions apportées ou à venir/les principaux résultats escomptés</u> Parcours+ vise à améliorer l'inclusion et l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi dans les territoires transfrontaliers. Le projet propose des parcours personnalisés d'insertion, avec un suivi renforcé, des formations adaptées, et des échanges de bonnes pratiques entre acteurs français et italiens. Il favorise aussi la coopération entre structures sociales et professionnelles des deux côtés de la frontière.	

Les résultats attendus sont une meilleure coordination des services, un accès facilité à l'emploi ou à la formation pour les publics fragiles, et une réduction des inégalités d'accès aux droits. À terme, Parcours+ ambitionne de créer un modèle d'accompagnement transfrontalier durable, qui pourra être répliqué dans d'autres régions similaires.

Le saviez-vous (petite anecdote sur la thématique, ou le territoire couverts par le projet) ou chiffres clés

Chiffres marquants

- Le territoire couvert regroupe 6 groupements de communes franco-italiennes, dont 48 communes françaises, situées entre 423 et 4 807 m d'altitude
- Elle accueille environ 181 000 habitants, dont 20 % ont moins de 20 ans
- Le patrimoine local est riche : 16 musées, 9 réserves naturelles et 15 zones Natura 2000 sur le territoire

Anecdote

Lors de la première rencontre Inter-PITER+ organisée le 1er octobre 2024 à Annecy, 50 participants (élus, acteurs associatifs, institutionnels) se sont réunis pour lancer officiellement Parcours+. Ce moment a symbolisé l'engagement concret des deux régions autour d'une vision partagée pour l'avenir du massif du Mont-Blanc

Ou encore, le 24 janvier 2025, une déclaration d'intention a été signée entre la Région Vallée d'Aoste et le Conseil départemental de Haute-Savoie, scellant ainsi un partenariat durable et institutionnel pour le projet

Personne contact : europe@hautesavoie.fr

Site internet / Réseaux sociaux :

Pour en savoir plus sur **PITER + PARCOURS +**